Conseil des droits de l’homme

36ème session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Maldives**

Genève, le 4 novembre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Maldives et la remercie pour son rapport.

**La Suisse recommande aux Maldives d’imposer un moratoire officiel sur les exécutions en vue d’abolir la peine de mort.**

La Suisse est préoccupée par la situation des défenseuses et défenseurs des droits de l’homme aux Maldives qui sont la cible de menaces et de harcèlements réguliers. La dissolution de l’organisation Maldivian Democracy Network est à cet égard particulièrement illustrative. **La Suisse recommande donc aux Maldives d’abroger ou de modifier toute législation et tout décret restreignant et criminalisant le travail des défenseuses et défenseurs des droits de l’homme afin de garantir, entre autres, les droits à la liberté d’expression, de réunion pacifique et d’association.**

**Enfin, la Suisse recommande aux Maldives d’adopter un cadre juridique national en matière d’asile qui permettrait au gouvernement de protéger adéquatement les demandeurs d’asile et les réfugiés, conformément à la cible 10.7 des Objectifs du développement durable.**

Je vous remercie.